



Mise sous tension

De nouvelles lois vont bientôt entrer en vigueur concernant le **recyclage des batteries** en Europe. Certains, dans l'industrie, pensent que le prix des batteries de chariots élévateurs va augmenter, ce qui mènera à une baisse du marché des chariots élévateurs électriques. De telles suppositions sont-elles fondées ?

eureka mène l'enquête...



À travers l'Europe, les États membres doivent transposer la nouvelle Directive européenne sur les batteries (2006/66/EC) dans leur droit national d'ici la fin septembre.

Cette directive, qui remplace la législation communautaire existante sur les batteries, s'applique aux batteries industrielles aussi bien qu'aux piles domestiques. Elle a pour but d'améliorer la collecte et le recyclage des batteries et piles en fin de vie, plutôt qu'elles ne soient simplement enterrées dans une décharge ou incinérées, comme beaucoup le sont encore actuellement.

La manière précise dont la directive sera appliquée dans chaque pays est un point sur lequel travaillent les différents États. Cependant, quelles que soient les lois nationales concernées, une chose est claire : il incombera systématiquement aux fabricants de batteries et de piles (dans certains cas aux distributeurs ou aux autres sociétés qui commercialisent une « marque » de batteries/piles) de veiller à la collecte et au recyclage effectifs – et de payer ce processus.

Ceci entraînera l'augmentation potentielle du coût des batteries et, avec lui, le coût d'utilisation des équipements fonctionnant à l'aide de ces batteries, tels que les chariots élévateurs électriques.

Par exemple, Calor, qui fournit du GPL (gaz de pétrole liquéfié), a récemment affirmé que ces nouvelles lois d'application de la directive pourraient réellement « annoncer la fin des chariots élévateurs électriques actuels ».

Une légère exagération, peut-être, mais il ne fait aucun doute que les utilisateurs finaux de chariots élévateurs électriques devront s'acquitter du prix de la nouvelle directive, estime Dr Terry Ritter, directeur de la sécurité, de la santé et de l'environnement chez Calor.

« Bien que les services de collecte soient gratuits pour l'utilisateur final, il doit s'attendre à ce que le prix des batteries et des piles augmente afin de financer ces nouvelles collectes. »

« Les programmes de collecte seront certainement financés par les fabricants, et il sera sans doute demandé aux distributeurs de reprendre les batteries/piles. Bien que les services de collecte soient gratuits pour l'utilisateur final, il doit s'attendre à ce que le prix des batteries et des piles augmente afin de financer ces nouvelles collectes – le coût pourrait donc bien être reporté sur l'utilisateur final, » explique-t-il.

M. Ritter n'est pas en mesure d'évaluer ces coûts supplémentaires, mais il pense →



→ qu'avec l'augmentation de ces coûts, les autres sources d'énergie telles que le GPL pourraient devenir plus intéressantes.

Outre les coûts directs d'élimination, la directive cherche à restreindre l'utilisation de certaines matières dans les batteries, telles que le cadmium et le mercure. D'après M. Ritter, ceci pourrait également augmenter les coûts de production et, par conséquent, le prix payé par l'utilisateur final. « Je ne pense pas que les coûts seront exorbitants, mais si les fabricants sont obligés de modifier la conception et la composition des batteries/piles, cela ne fera que s'ajouter » avertit-il.

Comme on peut s'y attendre, les fabricants de batteries adoptent une position assez différente. C'est notamment le cas d'Exide Group (batteries CMP), dont le porte-parole a déclaré à eureka : « Nous ne pensons pas que la directive aura un fort impact sur les batteries de chariots élévateurs. Elle vise plutôt les piles domestiques. Dans tous les cas, nous avons déjà mis en place un système de collecte et de recyclage d'une partie importante de nos batteries de chariots élévateurs. En moyenne, nous récupérons presque 84 % des matériaux de chaque batterie. »

Certaines batteries – généralement les

batteries portables et les piles domestiques – devront peut-être être fabriquées différemment pour répondre aux exigences de la directive concernant les niveaux maximum de certaines matières telles que le cadmium et le mercure. Cependant les batteries courantes de chariots élévateurs (accumulateurs au plomb-acide) ne nécessiteront pas de modification de conception ni de fabrication. Ainsi les coûts de fabrication ne devraient pas augmenter suite à cette nouvelle directive, estime le porte-parole d'Exide.

« Nous avons déjà mis en place un système de collecte et de recyclage d'une partie importante de nos batteries de chariots élévateurs. En moyenne, nous récupérons presque 84 % des matériaux de chaque batterie. »

Par ailleurs, il est peu vraisemblable que le prix des batteries augmentera en fonction des coûts de collecte et de recyclage. En effet, tous les coûts associés seront probablement entièrement compensés par la valeur du plomb supplémentaire récupéré. « Cela dépend beaucoup du prix du plomb, mais en ce moment, ce prix est à un niveau record. Nous



1. Les nouvelles lois qui devraient être promulguées en septembre interdiront en Europe que les batteries industrielles ne soient jetées dans des décharges ou incinérées.

2. De nombreuses batteries industrielles sont déjà recyclées afin de récupérer des métaux de valeur tels que le plomb, ce qui peut limiter les avantages de cette nouvelle directive pour l'environnement.

Les aspects positifs

+ Les nouvelles lois qui devraient être promulguées en septembre interdiront en Europe que les batteries industrielles ne soient jetées dans des décharges ou incinérées. Au lieu de cela, elles devront être collectées et recyclées.

+ L'objectif de recyclage de 100 % s'appliquera aux batteries industrielles à partir du moment où les nouvelles lois entreront en vigueur.

+ Le niveau de recyclage minimum acceptable pour les accumulateurs plomb-acide industriels est de 100 % pour le plomb et au moins de 65 % par poids moyen.

Les aspects négatifs

- De nombreuses batteries industrielles sont déjà recyclées afin de récupérer des métaux de valeur tels que le plomb, ce qui peut limiter les avantages de cette nouvelle directive pour l'environnement.

- En fin de compte, les coûts liés aux nouveaux programmes de collecte et de recyclage pourraient être reportés par les fabricants et les distributeurs aux utilisateurs finaux en fonction d'équipements fonctionnant sur batterie.

- Des effets nocifs sur l'environnement pourraient découler du transport nécessaire à la collecte et au recyclage des batteries, selon la méthode utilisée.

- Certaines batteries ne sont pas visées par la directive, par exemple celles utilisées dans les équipements liés à la sécurité des États membres et celles utilisées à des fins militaires.

pensons qu'il s'équilibrera sans augmentation générale du prix des batteries, » poursuit-il.

Même si le prix des batteries augmente réellement en raison de cette nouvelle incitation au recyclage, il serait étonnant que les utilisateurs hésitent à les acheter, ajoute-t-il. « On achète des chariots élévateurs pour plusieurs raisons. La principale est qu'ils représentent la solution la plus propre et la moins bruyante. La question de leur élimination ne va pas vraiment avoir d'impact. »

Par ailleurs, toute augmentation du prix des batteries, qu'elle résulte des coûts de collecte et de recyclage des batteries ou du prix croissant des matières premières telles que le plomb et le plastique, devrait correspondre à l'inflation du coût de production d'autres énergies telles que le gaz ou le diesel, ajoute-t-il.

Les fournisseurs de chariots élévateurs pensent également que la directive aura un impact faible, que ce soit sur le prix des batteries ou sur les préférences des utilisateurs.

« On achète des chariots élévateurs pour plusieurs raisons. La principale est qu'ils représentent la solution la plus propre et la moins bruyante. La question de leur élimination ne va pas vraiment avoir d'impact. »

« Cette directive ne va pas vraiment avoir d'incidence sur les utilisateurs, affirme Chris Rodger, directeur régional des ventes chez Briggs Equipment, distributeur pour Cat Lift Trucks. En raison du prix élevé du plomb, nous avons déjà eu trois augmentations de coût des batteries l'an passé. Mais le prix s'est maintenant stabilisé, alors nous ne prévoyons pas de coûts supplémentaires d'ici les six ou 12 prochains mois. En réalité, à l'avenir, il devrait se vendre davantage de chariots élévateurs électriques, et non pas moins. »

L'avenir nous précisera les restrictions et les coûts liés aux nouvelles réglementations pour chaque pays. Cependant étant donné que les fabricants de batteries porteront systématiquement la responsabilité du recyclage, et non pas les utilisateurs de produits contenant des batteries, il semble que les utilisateurs existants ou potentiels de chariots élévateurs électriques auront peu à craindre de cette nouvelle initiative de recyclage et donc, peu de raisons d'acheter d'autres types de chariots élévateurs. ■